

TDRs

Étude sur la perception et l'adoption de l'assurance indicielle au Sénégal

I. Contexte et justification

L'agriculture emploie plus de la moitié de la population en Afrique, contribuant à environ 30% du PIB. Compte tenu de l'importance du secteur agricole, le gouvernement du Sénégal et le secteur privé s'intéressent de plus en plus à la réduction des risques liés au financement rural et à la sauvegarde des moyens de subsistance de milliers de petits exploitants agricoles. Ainsi, l'assurance agricole est de plus en plus utilisée comme un instrument de gestion des risques par les politiques publiques de développement agricole et d'adaptation au changement climatique et pour débloquer l'accès au financement.

C'est pourquoi la CNAAS, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, propose une assurance agricole pour les petits producteurs vulnérables afin de préserver les moyens de subsistance des communautés rurales. L'objectif est de développer un marché de l'assurance durable en fournissant une assistance financière, technique et opérationnelle aux partenaires tout au long de la chaîne de valeur des cultures agricoles, ainsi qu'en créant un environnement favorable au dialogue politique et de réforme. La CNAAS touche les petits exploitants agricoles par l'intermédiaire d'agréateurs ou courtiers d'assurance tels que les IMF, la LBA, les coopératives, organisations de producteurs et autres parties prenantes des chaînes de valeur agricoles qui intègrent l'assurance dans leurs biens / services offerts. Opérationnelle depuis 2015, la CNAAS souhaite mener une évaluation/enquête systématique pour comprendre l'adoption, la perception et la connaissance de l'assurance des petits producteurs agricoles, ainsi que pour évaluer le développement des capacités institutionnelles sur les marchés de l'assurance. Les résultats peuvent être utiles pour refléter les réalisations passées de manière plus holistique en ajoutant les perspectives des agriculteurs et aider à guider la phase d'expansion et de mise à l'échelle de l'assurance agricole indiciaire, essentielle pour la durabilité.

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet RESILIENCE. Ci-dessous le résumé du projet RESILIENCE :

Description du projet	Le projet de renforcement de l'offre d'assurances agricoles pour les femmes en Casamance (RESILIENCE) permettra ultimement d'améliorer l'autonomisation économique de 7000 femmes membres de 150 groupements de femmes à vocation agricole (GFVA) dans les régions rurales de la Casamance au Sénégal et de favoriser l'accès à l'assurance agricole de 100
------------------------------	---

000 productrices et producteurs dont 36 000 femmes. Le projet est articulé autour de 3 résultats de développement. D'une part, RESILIENCE agit pour une résilience économique améliorée des femmes et de leurs groupements dans un contexte de changements climatiques (CC) en renforçant les capacités des 7000 femmes ciblées et de leurs groupements pour accéder et utiliser des services financiers adaptés à leurs besoins, dont les assurances agricoles (AA). D'autre part, RESILIENCE améliore la performance des coopératives de base et des systèmes financiers décentralisés (SFD) régionaux à réduire les barrières systémiques à l'autonomisation économique des agricultrices dans un contexte de changements climatiques (CC). Pour ce faire, le projet travaille avec les coopératives et les SFD pour améliorer l'offre de produits et services (P/S) adaptés aux contraintes systémiques rencontrées par les femmes et pour la mise en œuvre d'un modèle d'affaires innovant de distribution d'AA aux femmes et à leurs groupements. Finalement, RESILIENCE améliore la performance de la CNAAS, des institutions financières nationales ciblées à offrir des P/S financiers, dont les AA, aux femmes membres de GFVA dans un contexte de changements climatiques. L'atteinte de cet objectif se fait à travers l'amélioration des capacités de la CNAAS en matière de gouvernance, gestion administrative, financière et environnementale, l'amélioration des capacités de la CNAAS à développer et offrir des P/S d'AA favorisant l'adaptation aux CC des femmes et par l'amélioration des capacités des institutions financières nationales à développer un modèle d'affaires intégrant des P/S financiers et d'AA adaptés aux besoins spécifiques des femmes.

Zones d'intervention du projet	Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Tambacounda
Objectif global	Amélioration de l'autonomisation économique des femmes membres de groupements à vocation agricole dans les régions rurales de La Casamance et Tambacounda au Sénégal
Objectifs spécifiques	• Résilience économique améliorée des femmes et de leurs groupements à vocation agricole (GFVA) face à l'évolution des défis climatiques • Performance améliorée des coopératives de base et des SFD régionaux à réduire les barrières systémiques à l'autonomisation économique des agricultrices dans un contexte de CC • Performance améliorée de la CNAAS, des institutions financières nationales et de la Banque agricole à offrir des P/S financiers, dont les AA, aux femmes membres de GFVA dans un contexte de CC
Impacts attendus	• 150 groupements de femmes à vocation agricole formalisés et appuyés • 7 000 femmes formées sur les produits et services financiers dont les assurances agricoles • 30 coopératives et systèmes financiers décentralisés appuyés pour l'offre de produits et services aux groupes de femmes • 100 000 producteurs et productrices agricoles protégés par l'assurance agricole

--	--

II. Objectifs

L'objectif est d'étudier les connaissances et la perception des producteurs agricoles en matière d'assurance agricole ainsi que la satisfaction des programmes d'assurance agricole développés par la CNAAS.

Plus spécifiquement il s'agit :

- a) Évaluer les changements dans le comportement des producteurs et la prise de décisions liés à la gestion des risques agricoles et aux investissements tels que la souscription à l'assurance, les décisions d'investissement agricole, etc.
- b) Inférer la perception de l'intervention des agriculteurs (par exemple efficacité du paiement de la prime l'assurance) et de l'efficacité des programmes mis en place par la CNAAS (par exemple : amélioration du fonctionnement des produits de la CNAAS et renforcement des capacités pour la durabilité)
- c) Examiner la sensibilisation/connaissance, la perception et la satisfaction des petits producteurs agricoles à l'égard des types de produits d'assurances proposés par la CNAAS.

Cette évaluation devrait bénéficier davantage à la CNAAS en mettant en lumière les caractéristiques des bénéficiaires de l'assurance et leur connaissance, leur compréhension et leur perception des produits d'assurances indicielles agricoles. En outre, l'étude sera conçue pour recueillir et analyser des données ventilées par sexe, si possible. Compte tenu des différents stades de développement de l'assurance, les résultats révéleront les caractéristiques individuelles et fourniront des indications sur les prochaines étapes de l'expansion spécifique de l'assurance agricole partout au Sénégal. Aux informations sur les producteurs s'ajoutent des entretiens avec le personnel de la CNAAS et éventuellement aussi des intermédiaires tels que des IMF. L'intégration de perspectives au niveau micro vise à parvenir à une compréhension plus complète et synergique des résultats du programme d'assurance mise en place par la CNAAS.

Ci-dessous des exemples de questions à titre indicatif de certains domaines de recherche à évaluer dans le cadre de l'étude :

Pertinence : Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention de la CNAAS sont cohérents avec les besoins des bénéficiaires et des partenaires. Les enseignements tirés de ce critère aideront à éclairer les stratégies visant à rendre les projets et les offres de produits plus pertinents et mieux compris par les clients ciblés (agriculteurs et institutions financières).

Cohérence : Dans quelle mesure l'intervention s'intègre-t-elle ? La compatibilité de l'intervention avec d'autres interventions sera évaluée pour comprendre les synergies et les interconnexions. Les enseignements tirés de ce critère aideront à réduire les doubles emplois et à identifier efficacement les domaines d'intérêt dans le renforcement de la capacité cibles pour la souscription à l'assurance.

Efficacité : Dans quelle mesure les résultats et les objectifs spécifiques ont été atteints ou devraient l'être. Les enseignements tirés de ce critère aideront à éclairer la sélection future des indicateurs et l'établissement des objectifs.

Efficience : Dans quelle mesure les diverses activités ont transformé les ressources disponibles en résultats escomptés, en termes de quantité, de qualité et de rapidité. Les leçons tirées de ce critère aideront à déterminer les types d'interventions et les offres de produits les plus efficaces pour atteindre les objectifs.

Incidence : Bien que l'inférence occasionnelle pour ce critère soit quelque peu spéculative en raison de l'absence d'un groupe témoin et de données de référence, les hypothèses générées par des méthodes mixtes pourraient éclairer les décisions futures, y compris les nouvelles approches et les projets pilotes.

Durabilité : Si les résultats positifs enregistrés par la CNAAS sont susceptibles de se poursuivre et le financement externe ou des interventions de soutien non financières (telles que le dialogue et la coordination des politiques). Les enseignements tirés de ce critère aideront la CNAAS à améliorer les aspects financiers et de durabilité de ses opérations sur le terrain.

III. Portée des travaux

Une approche en deux phases serait suivie pour mener cette étude avec les activités suivantes :

- ❖ Phase 1 : conception de la méthodologie
- ❖ Phase 2 : mise en œuvre et synthèse

Chaque phase et ses activités sont discutées plus en détail ci-dessous.

3.1.1 Phase 1 : Conception de la méthodologie

3.1.2 Méthode d'échantillonnage

La méthodologie d'échantillonnage tiendra compte des composantes du genre, telles que la segmentation des agriculteurs et les conditions socioéconomiques (par exemple, les caractéristiques des ménages et des terres), tout en préservant l'intégrité statistique. Pour recueillir suffisamment de données pour l'analyse comparative entre les sexes, un nombre statistiquement significatif (à déterminer sur la base du portefeuille CNAAS) d'agriculteurs interrogés devraient être des femmes. La concentration géographique des assurés ainsi que des principales associations/agrégateurs doit être identifiée avec l'aide de la CNAAS pour sélectionner les zones appropriées à l'étude. Les zones d'intervention du projet RESILIENCE devront être comprises dans les zones retenues. La détermination de la taille de l'échantillon doit permettre d'équilibrer efficacement la solidité statistique et la faisabilité.

L'enquête qualitative, déroulée à côté de l'enquête quantitative, s'appuiera sur une démarche de choix raisonné des cibles articulant plusieurs échelles d'étude.

1. Des organisations de producteurs (une base donnée de 20.500 producteurs réparties dans comme suite : zone sud (Kolda 5.000 producteurs ; Tambacounda 7.000 producteurs ; Ziguinchor 500 producteurs) zone centre (Fatick 3.000 producteurs ; Kaffrine 2.500 producteurs ; Kaolack 2.500 producteurs) sera mise à la disposition du prestataire.
2. Organisations faitières : ASPRODEB ; FNPC ; FEPROMAS ; COPEC RESOPP, NAFOORE AYNKOBE.
3. Des ONG dans la zone centre et la zone sud
4. Des institutions financières (LBA ; CMS ; U-IMCEC ; ACEP ;PAMECAS ; BAOBAB)
5. Des structures étatiques (DRDR, SDDR, ANCAR ; SODAGRI ; SODEFITEX etc dans la zone centre et sud

Le terrain couvre :

- Zone I : Kaolack- Fatick, Kaffrine
- Zone II : Kolda, Tambacounda, Ziguinchor

3.1.3 Dresser une liste de questions d'entrevue et de renseignements à recueillir dans les questionnaires.

- Producteurs

Les données de l'enquête seront utilisées pour dériver des indicateurs liés aux décisions d'assurance et à la valeur perçue, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, les caractéristiques des ménages, l'historique de paiement des primes et des sinistres, les caractéristiques des produits, la demande / adoption, le bien-être, l'accès au financement et l'expérience client (sous l'angle du genre). La prudence doit être donnée dans la conception de l'expérience avec des actions de remédiation par le biais de rappel. En plus d'un questionnaire général, des entretiens approfondis seront conçus pour les bénéficiaires sélectionnés tels que les leaders des producteurs et les leaders d'opinion communautaires afin d'obtenir des informations sur les risques agricoles des zones et l'efficacité du programme d'assurance.

- CNAAS

Des discussions de groupe avec les partenaires de gestion et de distribution seront organisées pour comprendre les domaines suivants en ce qui concerne le service aux petits exploitants agricoles :

- Défis opérationnels
- Amélioration du processus d'assurance de bout en bout, y compris la sensibilisation des clients, le développement de produits et la gestion des réclamations afin d'évaluer l'efficacité du renforcement des capacités et d'identifier les lacunes en matière d'intervention

3.2 Phase 2 : Mise en œuvre et synthèse

À la suite de l'approbation du livrable de la 1^{ère} phase, les travaux passeront à leur 2^{ème} phase de mise en œuvre.

- 3.2.1 Mettre en œuvre l'enquête, y compris l'identification d'enquêteurs appropriés et la formation des enquêteurs.

3.2.2 Analyse

3.2.3 Effectuer le contrôle de la qualité et la validation des données sur les données et informations collectées

3.2.4 Sur la base de consultations avec les parties prenantes et d'évaluations sur le terrain, évaluer/déduire l'efficience et l'efficacité et examiner la pertinence des interventions menées au niveau des participants des sites sélectionnés et des autorités locales. Cela pourrait inclure les résultats des tests statistiques :

- Modèles de renouvellement
- Risque de base tel qu'évalué par les données de la CNAAS et l'expérience des agriculteurs
- Calendrier, accès et utilisation du paiement des sinistres
- Volonté de payer

Les données des entretiens avec les assureurs seront examinées afin d'évaluer l'assistance technique et opérationnelle au niveau méso.

IV. Synthèse

Élaborer de brèves études de cas/écrits/documents d'information et une note d'orientation sur les conclusions, les leçons apprises et les recommandations sur les principaux résultats pour diffusion.

❖ Durée de la mission & livrables :

Les délais prévisibles pour la remise des livrables sont exprimés ci-après en jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage. Le consultant ou cabinet consultant produira : (i) comme 1^{er} livrable : une note sur l'approche méthodologique, cinq (5) jours après la signature de son contrat, (ii) comme 2^{ème} livrable, Draft du rapport final de l'étude à valider par la CNAAS quarante-cinq (45) jours après le 1^{er} livrable, et enfin rapport final dix (10) jours suivant la réception des commentaires de la CNAAS sur le draft du rapport final accompagné de tout le justificatif réclamé par la CNAAS. Les documents seront écrits en français dans un style simple, digeste et facile à lire. La prestation de services aura lieu entre les mois de décembre de février et janvier.

❖ Modalités de paiement

Le consultant ou cabinet consultant fournira à la CNAAS les services demandés conformément aux présents TDRs dans les délais prévus avec la qualité requise.

Pour ce faire, un contrat de consultance sera signé entre le consultant ou cabinet consultant et la CNAAS.

Le consultant ou cabinet consultant est chargé du paiement :

- de frais remboursables d'hébergement, de restauration, de transport et de communication (*le contrat spécifiera les taux et plafond*) de ses missions au droit d'enregistrement de timbre à la Direction Générale des Impôts et Domaines (DGID)
- VRS (versements retenus à la source) de 5% à la DGID.

Le projet RESILIENCE est exempté du paiement de taxes en vertu du protocole d'entente intervenu entre le Canada et le Sénégal concernant ce projet.

❖ Principales relations de travail

Interne :

- Le Directeur Technique et Commercial
- Le Coordonnateur UGP RESILIENCE CNAAS
- Analyste Financier RESILIENCE CNAAS
- L'Expert Gestion des Risques & Suivi – Évaluation
- Assistant Expert Gestion des Risques & Suivi – Évaluation

Externe :

- SOCODEVI
- Institutions financières
- Coopératives
- Organisations de producteurs
- Autres acteurs identifiés du domaine